AR PREFECTURE
024-292400579-20220310-2022_S_1-DE
Reçu le 15/04/2022

Etablissement Public Administratif

A.S.A de SAINTE CROIX DE BEAUMONT
Mairie
24440 Saint Croix de Beaumont

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT

Séance du 10 Mars 2022 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	8
Présents	5
Représentés	0
Absents	3

Le Syndicat de l'A.S.A de Saint Croix de Beaumont s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr MARESCASSIER Thierry

Mr COSER Pierre-Jean est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_S_1
Objet : Approbation du compte administratif du Président

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr COSER Pierre-Jean, après s'être fait présenter :

* le Budget Primitif,
* le détail des mandats délivrés,
* les bordereaux de titres de recette,
* le Compte Administratif.

Considérant que Mr MARESCASSIER Thierry, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice écoulé, les finances de l'Association, en provisionnant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et DECLARE toutes les opérations de l'exercice définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
COSER Pierre-Jean

Le Président,
MARESCASSIER Thierry

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

AR PREFECTURE
024-292400579-20220310-2022_S_1-DE
Reçu le 15/04/2022

ASA de Ste Croix de Beaumont

Mairie 24440 STE CROIX

Liste d'émargement du syndicat

Date : 10 MARS 2022

Nom	*Fonction*	*Pouvoir*	*Signature*
MR BARJOU GILLES LA BORIE NEUVE 24440 NOJALS-ET-CLOTTE	Membre		
MR COSER PIERRE-JEAN BRASSAC 24440 STE-CROIX	Membre		
MR DEJOS JEAN LUC GRANDE BORIE DU PARC 24540 LOLME	Membre		
MR MAGNOL LAURENT VIDEPOT 24440 NOJALS-ET-CLOTTE	Membre		
MR MARESCASSIER THIERRY LE PETIT BRASSAC 24440 LABOUQUERIE	Président		
MR MARGOTTIN CHRISTOPHE PEYRELEVADE 24440 LABOUQUERIE	Membre		
MME MERCIER MONIQUE Joannes 24440 LABOUQUERIE	Membre		
MR MORTEMOUSQUE NICOLAS Gleyse d'Als 24440 NOJALS-ET-CLOTTE	Vice Président		

AR PREFECTURE
024-292400579-20220310-2022_S_2-DE
Reçu le 15/04/2022

Etablissement Public Administratif

A.S.A de SAINTE CROIX DE BEAUMONT
Mairie
24440 Saint Croix de Beaumont

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT

Séance du 10 Mars 2022 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	8
Présents	5
Représentés	0
Absents	3

Le Syndicat de l'A.S.A de Saint Croix de Beaumont s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr MARESCASSIER Thierry

Mr COSER Pierre-Jean est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_S_2
Objet : Affectation du résultat de l'exercice

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr MARESCASSIER Thierry, Président, après avoir examiné le Compte Administratif 2020 et avoir constaté

- le résultat de fonctionnement à affecter :
  * résultat de l'exercice : - 10 742.55 €
  * résultat antérieur : 113.235.55 €
  * TOTAL A AFFECTER : 102 493.00 €

- le besoin de financement de la section d'investissement :
  * solde d'exécution cumulé : - 68 394.17 €
  * solde des restes à réaliser : 0,00 €
  * Total du BESOIN DE FINANCEMENT: - 68 394.17 €

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 Voix contre : 0], décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

* couverture du besoin de financement section d'investissement : 68 394.17 €
* affectation complémentaire en "réserves" : 0,00 €
* reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2022 : 34 098.83 €

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
COSER Pierre-Jean

Le Président,
MARESCASSIER Thierry

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

AR PREFECTURE
024-292400579-20220310-2022_S_2-DE
Reçu le 15/04/2022

ASA de Ste Croix de Beaumont

Mairie 24440 STE CROIX

Liste d'émargement du syndicat

Date : 10 MARS 2022

Nom	*Fonction*	*Pouvoir*	*Signature*
MR BARJOU GILLES LA BORIE NEUVE 24440 NOJALS-ET-CLOTTE	Membre		
MR COSER PIERRE-JEAN BRASSAC 24440 STE-CROIX	Membre		
MR DEJOS JEAN LUC GRANDE BORIE DU PARC 24540 LOLME	Membre		
MR MAGNOL LAURENT VIDEPOT 24440 NOJALS-ET-CLOTTE	Membre		
MR MARESCASSIER THIERRY LE PETIT BRASSAC 24440 LABOUQUERIE	Président		
MR MARGOTTIN CHRISTOPHE PEYRELEVADE 24440 LABOUQUERIE	Membre		
MME MERCIER MONIQUE Joannes 24440 LABOUQUERIE	Membre		
MR MORTEMOUSQUE NICOLAS Gleyse d'Als 24440 NOJALS-ET-CLOTTE	Vice Président		

AR PREFECTURE
024-292400579-20220310-2022_S_3-DE
Reçu le 15/04/2022

Etablissement Public Administratif

A.S.A de SAINTE CROIX DE BEAUMONT
Mairie
24440 Saint Croix de Beaumont

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT

Séance du 10 Mars 2022 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	8
Présents	5
Représentés	0
Absents	3

Le Syndicat de l'A.S.A de Saint Croix de Beaumont s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr MARESCASSIER Thierry

Mr COSER Pierre-Jean est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_S_3
Objet : Approbation du compte de gestion du receveur

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr MARESCASSIER Thierry, Président, après s'être fait présenter le compte de gestion du Receveur,

CONSTATE que les écritures et résultats de l'exercice comptable sont conformes aux émissions de mandats et de titres de recettes effectués par l'ASA au cours du même exercice.

CONSTATE que les résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif.

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention :0 - Voix pour : 5 Voix contre : 0], décide de donner "quitus" de sa gestion pour l'exercice 2021 au Receveur de l'Association.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
COSER Pierre-Jean

Le Président,
MARESCASSIER Thierry

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

AR PREFECTURE
024-292400579-20220310-2022_S_3-DE
Reçu le 15/04/2022

ASA de Ste Croix de Beaumont

Mairie 24440 STE CROIX

Liste d'émargement du syndicat

Date :.....10 MARS 2022.....

Nom	*Fonction*	*Pouvoir*	*Signature*
MR BARJOU GILLES LA BORIE NEUVE 24440 NOJALS-ET-CLOTTE	Membre		
MR COSER PIERRE-JEAN BRASSAC 24440 STE-CROIX	Membre		
MR DEJOS JEAN LUC GRANDE BORIE DU PARC 24540 LOLME	Membre		
MR MAGNOL LAURENT VIDEPOT 24440 NOJALS-ET-CLOTTE	Membre		
MR MARESCASSIER THIERRY LE PETIT BRASSAC 24440 LABOUQUERIE	Président		
MR MARGOTTIN CHRISTOPHE PEYRELEVADE 24440 LABOUQUERIE	Membre		
MME MERCIER MONIQUE Joannes 24440 LABOUQUERIE	Membre		
MR MORTEMOUSQUE NICOLAS Gleyse d'Als 24440 NOJALS-ET-CLOTTE	Vice Président		

AR PREFECTURE
024-292400579-20220310-2022_S_4-DE
Reçu le 15/04/2022

Etablissement Public Administratif

A.S.A de SAINTE CROIX DE BEAUMONT
Mairie
24440 Saint Croix de Beaumont

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT

Séance du 10 Mars 2022 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	8
Présents	5
Représentés	0
Absents	3

Le Syndicat de l'A.S.A de Saint Croix de Beaumont s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr MARESCASSIER Thierry

Mr COSER Pierre-Jean est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_S_4
Objet : Vote du Budget Primitif 2022

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr MARESCASSIER Thierry, Président, se fait présenter le projet de Budget primitif 2022,

Le Président demande au membre du Syndicat de bien vouloir se prononcer chapitre par chapitre sur ce budget prévisionnel.

Considérant que ce budget est à l'équilibre et que l'ensemble des dépenses et recettes sont justifiés,

Le Syndicat après avoir en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER le budget primitif 2022

d'AUTORISER le président, en tant que besoin, à effectuer à l'intérieur de chaque chapitre les virements de crédits qui s'avéreraient nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
COSER Pierre-Jean

Le Président,
MARESCASSIER Thierry

A.S.A.

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

AR PREFECTURE
024-292400579-20220310-2022_S_4-DE
Reçu le 15/04/2022

ASA de Ste Croix de Beaumont
Mairie 24440 STE CROIX

Liste d'émargement du syndicat

Date :.....10 MARS 2022.....

Nom	*Fonction*	*Pouvoir*	*Signature*
MR BARJOU GILLES LA BORIE NEUVE 24440 NOJALS-ET-CLOTTE	Membre		
MR COSER PIERRE-JEAN BRASSAC 24440 STE-CROIX	Membre		
MR DEJOS JEAN LUC GRANDE BORIE DU PARC 24540 LOLME	Membre		
MR MAGNOL LAURENT VIDEPOT 24440 NOJALS-ET-CLOTTE	Membre		
MR MARESCASSIER THIERRY LE PETIT BRASSAC 24440 LABOUQUERIE	Président		
MR MARGOTTIN CHRISTOPHE PEYRELEVADE 24440 LABOUQUERIE	Membre		
MME MERCIER MONIQUE Joannes 24440 LABOUQUERIE	Membre		
MR MORTEMOUSQUE NICOLAS Gleyse d'Als 24440 NOJALS-ET-CLOTTE	Vice Président		

AR PREFECTURE
024-292400579-20220310-2022_S_5-DE
Reçu le 15/04/2022

Etablissement Public Administratif

A.S.A de SAINTE CROIX DE BEAUMONT
Mairie
24440 Saint Croix de Beaumont

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT

Séance du 10 Mars 2022 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	8
Présents	5
Représentés	0
Absents	3

Le Syndicat de l'A.S.A de Saint Croix de Beaumont s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr MARESCASSIER Thierry

Mr COSER Pierre-Jean est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_S_5
Objet : Approbation du contrat de service avec l'ADHA 24

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr MARESCASSIER Thierry, Président, se fait présenter le projet contrat de service proposé par l'Association Départementale d'Hydraulique Agricole (ADHA 24) avec les différentes missions conventionnées et les bases tarifaires 2022.

Considérant que l'ASA ne dispose pas des ressources internes pour réaliser ces missions essentielles au fonctionnement de la structure.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 - Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER le contrat de service proposé par l'ADHA 24

de DONNER pouvoir au président de signer les documents se rapportant à l'adhésion à l'ADHA 24 et au contrat de service 2022.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
COSER Pierre-Jean

Le Président,
MARESCASSIER Thierry

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

AR PREFECTURE
024-292400579-20220310-2022_S_5-DE
Reçu le 15/04/2022

ASA de Ste Croix de Beaumont
Mairie 24440 STE CROIX

Liste d'émargement du syndicat

Date : 10 MARS 2022

Nom	*Fonction*	*Pouvoir*	*Signature*
MR BARJOU GILLES LA BORIE NEUVE 24440 NOJALS-ET-CLOTTE	Membre		
MR COSER PIERRE-JEAN BRASSAC 24440 STE-CROIX	Membre		
MR DEJOS JEAN LUC GRANDE BORIE DU PARC 24540 LOLME	Membre		
MR MAGNOL LAURENT VIDEPOT 24440 NOJALS-ET-CLOTTE	Membre		
MR MARESCASSIER THIERRY LE PETIT BRASSAC 24440 LABOUQUERIE	Président		
MR MARGOTTIN CHRISTOPHE PEYRELEVADE 24440 LABOUQUERIE	Membre		
MME MERCIER MONIQUE Joannes 24440 LABOUQUERIE	Membre		
MR MORTEMOUSQUE NICOLAS Gleyse d'Als 24440 NOJALS-ET-CLOTTE	Vice Président		

AR PREFECTURE
024-292400579-20220310-2022_S_6-DE
Reçu le 15/04/2022

Etablissement Public Administratif

A.S.A de SAINTE CROIX DE BEAUMONT
Mairie
24440 Saint Croix de Beaumont

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT

Séance du 10 Mars 2022 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	8
Présents	5
Représentés	0
Absents	3

Le Syndicat de l'A.S.A de Saint Croix de Beaumont s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr MARESCASSIER Thierry

Mr COSER Pierre-Jean est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_S_6
Objet : Approbation de la tarification 2022

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr MARESCASSIER Thierry, Président, se fait présenter le dossier de gestion de l'année 2021 avec l'analyse des coûts de revient des charges fixes et des charges variables de fonctionnement.

Après analyse de ces éléments et compte tenu de la fin des charges d'emprunts, il est proposé de retenir la tarification suivante pour l'année 2022 :

- Charges fixes : 150,00 € / module, appel en juin

- Consommations : 0,16 € / m3 - appel en Novembre

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER cette tarification pour l'année 2022
d'INFORMER les adhérents de l'ASA de cette tarification.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
COSER Pierre-Jean

Le Président,
MARESCASSIER Thierry

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

AR PREFECTURE
024-292400579-20220310-2022_S_6-DE
Reçu le 15/04/2022

ASA de Ste Croix de Beaumont

Mairie 24440 STE CROIX

Liste d'émargement du syndicat

Date :10 MARS 2022.....

Nom	*Fonction*	*Pouvoir*	*Signature*
MR BARJOU GILLES LA BORIE NEUVE 24440 NOJALS-ET-CLOTTE	Membre		
MR COSER PIERRE-JEAN BRASSAC 24440 STE-CROIX	Membre		
MR DEJOS JEAN LUC GRANDE BORIE DU PARC 24540 LOLME	Membre		
MR MAGNOL LAURENT VIDEPOT 24440 NOJALS-ET-CLOTTE	Membre		
MR MARESCASSIER THIERRY LE PETIT BRASSAC 24440 LABOUQUERIE	Président		
MR MARGOTTIN CHRISTOPHE PEYRELEVADE 24440 LABOUQUERIE	Membre		
MME MERCIER MONIQUE Joannes 24440 LABOUQUERIE	Membre		
MR MORTEMOUSQUE NICOLAS Gleyse d'Als 24440 NOJALS-ET-CLOTTE	Vice Président		

AR PREFECTURE
024-292400579-20220310-2022_S_7-DE
Reçu le 15/04/2022

Etablissement Public Administratif

A.S.A de SAINTE CROIX DE BEAUMONT
Mairie
24440 Saint Croix de Beaumont

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT

Séance du 10 Mars 2022 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	8
Présents	5
Représentés	0
Absents	3

Le Syndicat de l'A.S.A de Saint Croix de Beaumont s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr MARESCASSIER Thierry

Mr COSER Pierre-Jean est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_S_7
Objet : Déplacement de canalisation pour EARL Soulage

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr MARESCASSIER Thierry, Président, examine le projet de travaux que vient d'engager l'ASA. Ce projet intègre le déplacement d'une canalisation car celle-ci se trouve sous une extension de bâtiment appartenant à Mr Soulage.
Le Syndicat, après analyse de la situation et délibération, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 Voix contre : 0], décide :

- De refacturer le coût de ces travaux de déplacement de la canalisation à EARL Soulage avec déduction des 40 % de subventions obtenues sur le programme de travaux.

- Charge le président de faire établir cette facturation dès réception de la facture et confirmation du montant de subventions perçues.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
COSER Pierre-Jean

Le Président,
MARESCASSIER Thierry

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

AR PREFECTURE
024-292400579-20220310-2022_S_7-DE
Reçu le 15/04/2022

ASA de Ste Croix de Beaumont

Mairie 24440 STE CROIX

Liste d'émargement du syndicat

Date : 10 MARS 2022

Nom	*Fonction*	*Pouvoir*	*Signature*
MR BARJOU GILLES LA BORIE NEUVE 24440 NOJALS-ET-CLOTTE	Membre		
MR COSER PIERRE-JEAN BRASSAC 24440 STE-CROIX	Membre		
MR DEJOS JEAN LUC GRANDE BORIE DU PARC 24540 LOLME	Membre		
MR MAGNOL LAURENT VIDEPOT 24440 NOJALS-ET-CLOTTE	Membre		
MR MARESCASSIER THIERRY LE PETIT BRASSAC 24440 LABOUQUERIE	Président		
MR MARGOTTIN CHRISTOPHE PEYRELEVADE 24440 LABOUQUERIE	Membre		
MME MERCIER MONIQUE Joannes 24440 LABOUQUERIE	Membre		
MR MORTEMOUSQUE NICOLAS Gleyse d'Als 24440 NOJALS-ET-CLOTTE	Vice Président		

AR PREFECTURE
024-292400579-20220310-2022_S_8-DE
Reçu le 15/04/2022

Etablissement Public Administratif

A.S.A de SAINTE CROIX DE BEAUMONT
Mairie
24440 Saint Croix de Beaumont

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT

Séance du 10 Mars 2022 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	8
Présents	5
Représentés	0
Absents	3

Le Syndicat de l'A.S.A de Saint Croix de Beaumont s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr MARESCASSIER Thierry

Mr COSER Pierre-Jean est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021_S_8

Objet : Approbation de la liste des souscriptions

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr MARESCASSIER Thierry, Président, se fait présenter la liste des souscriptions permettant d'établir le rôle annuel.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 Voix contre : 0], décide d'approuver la liste des souscriptions suivante :

LOCATAIRES		PROPRIETAIRES		Module
BARJOU	GILLES	BARJOU	GILLES	13
BESSE	PATRICK	BESSE	PATRICK	4
BOUCHER	GUY	BOUCHER	GUY	4
BOURGEIX	JEAN-LOUIS	BOURGEIX	JEAN-LOUIS	1
COSER	PIERRE-JEAN	COSER	MARIE-France	7
EARL	MORTEMOUSQUE	MORTEMOUSQUE	NICOLAS	22
EARL	DES MOUNARDS	EARL	DES MOUNARDS	6
EARL	DU PARC	DEJOS	JEAN LUC	3
EARL	SOULAGE	EARL	SOULAGE	6
GAEC	LES VERGERS DU PETIT BRASSAC	MARESCASSIER	THIERRY	12
GAEC	LES VERGERS DU PETIT BRASSAC	CLAVEL	JOEL	4
GAEC	LES VERGERS DU PETIT BRASSAC	COSTE	ANDRE	5
GAEC	DES 4 VENTS	GAEC	DES 4 VENTS	10
HEYRAUD	LAURENT	HEYRAUD	LAURENT	6
MAGNOL	LAURENT	MAGNOL	LAURENT	10
MARGOTTIN	CHRISTOPHE	MARGOTTIN	MICHEL	7
MARGOTTIN	MICHEL	MARGOTTIN	MICHEL	0
MERCIER	MONIQUE	MERCIER	JEAN MARC	3

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
COSER Pierre-Jean

Le Président,
MARESCASSIER Thierry

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

AR PREFECTURE
024-292400579-20220310-2022_S_8-DE
Reçu le 15/04/2022

ASA de Ste Croix de Beaumont
Mairie 24440 STE CROIX

Liste d'émargement du syndicat

Date :.....10 MARS 2022.....

Nom	*Fonction*	*Pouvoir*	*Signature*
MR BARJOU GILLES LA BORIE NEUVE 24440 NOJALS-ET-CLOTTE	Membre		
MR COSER PIERRE-JEAN BRASSAC 24440 STE-CROIX	Membre		
MR DEJOS JEAN LUC GRANDE BORIE DU PARC 24540 LOLME	Membre		
MR MAGNOL LAURENT VIDEPOT 24440 NOJALS-ET-CLOTTE	Membre		
MR MARESCASSIER THIERRY LE PETIT BRASSAC 24440 LABOUQUERIE	Président		
MR MARGOTTIN CHRISTOPHE PEYRELEVADE 24440 LABOUQUERIE	Membre		
MME MERCIER MONIQUE Joannes 24440 LABOUQUERIE	Membre		
MR MORTEMOUSQUE NICOLAS Gleyse d'Als 24440 NOJALS-ET-CLOTTE	Vice Président		